

## PERTURBATIONS DE CIRCULATION

Des perturbations seront à prévoir pendant cette période. La circulation sera barrée et déviée dans les deux sens (voir plan au verso).

Un itinéraire de déviation sera mis en place par les RD 990 et 707.

Le stationnement sera interdit au droit de chantier pendant les travaux.

La circulation riveraine sera gérée de manière spécifique par l'entreprise ADN, chargée des travaux, en fonction des possibilités et de l'avancement du chantier.

Nous vous remercions de votre compréhension pour la gêne occasionnée.

Pour en savoir plus sur les conditions de circulation, vous pouvez contacter :

**Conseil départemental de l'Allier**

**Unité territoriale technique de Lapalisse / Vichy**

**au 04 70 99 75 20**

**du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h**



**Le Département de l'Allier investit pour vos routes**

## TRAVAUX SUR LA RD 990A

### Communes de LAPALISSE et SAINT-PRIX

Le Conseil départemental de l'Allier vous informe des travaux d'amélioration de la couche de roulement de la RD 990A, depuis la sortie d'agglomération de Lapalisse jusqu'au chemin des Acacias à Lapalisse.

**Travaux programmés  
du 22 au 25 juillet 2024\***

\*Dates prévisionnelles pouvant évoluer en fonction des conditions climatiques.

